

Sondage sur le permis d'exercice pancanadien de 2022

Rapport sommaire

Analyse et interprétation

30 Janvier 2023

ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION



Table des matières

Diapositive

<u>Définition</u>	3
<u>Contexte et objectifs de l'étude</u>	4
<u>Méthodologie</u>	5
<u>Niveau d'appui</u>	6-7
<u>Obstacles</u>	8-9
<u>Répercussions du permis d'exercice national sur la pratique</u>	10-11
<u>Répercussions du permis d'exercice national sur les patients</u>	12-13
<u>Répercussions du permis d'exercice national sur les médecins</u>	14-15
<u>Répercussions du permis d'exercice national sur le système de santé</u>	16-17
<u>Politique</u>	18-19

Comment l'AMC définit-elle le permis d'exercice pancanadien?

L'AMC définit le **permis d'exercice pancanadien** (ou national) comme étant le droit d'un médecin titulaire d'une autorisation sans restriction d'exercer la médecine de façon indépendante ou d'un médecin résident ou stagiaire inscrit dans une province ou un territoire au Canada d'exercer sa profession ou de suivre une formation dans toute autre province ou tout autre territoire au Canada sans avoir à acquérir plus d'un permis d'exercice ou à payer pour l'acquisition de permis supplémentaires.

Contexte et objectifs de l'étude

Le **sondage sur le permis d'exercice pancanadien de 2022** mené par l'**Association médicale canadienne (AMC)** vise à connaître l'opinion des membres de l'AMC sur le processus actuel d'octroi de permis – des obstacles dans le processus de demande aux répercussions sur leur pratique actuelle et leurs projets dans l'avenir – ainsi que les répercussions du permis d'exercice pancanadien sur les soins aux patients, les médecins et le système de santé.

Méthodologie

Lancement : 18 novembre 2022

Un courriel a été envoyé à **63 141** membres de l'AMC leur demandant de répondre à un sondage en ligne, disponible en anglais et en français, avec un rappel une semaine plus tard.

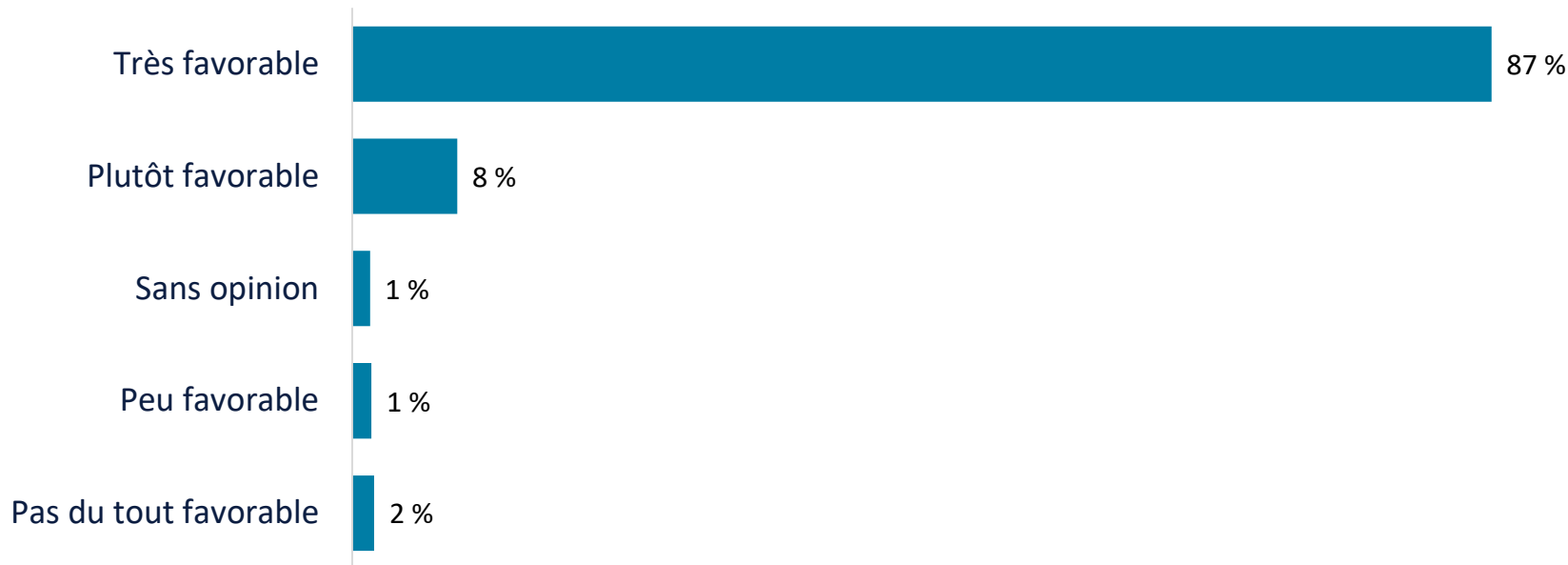
Fin : 30 novembre 2022

En tout, **5 022** membres ont répondu au sondage, ce qui correspond à un taux de réponse de 8 %. Une marge d'erreur ne peut être associée à un échantillon non probabiliste dans le cadre d'un sondage par panel. Toutefois, à des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de $\pm 1,33$ %, 19 fois sur 20.

5 022 réponses au total

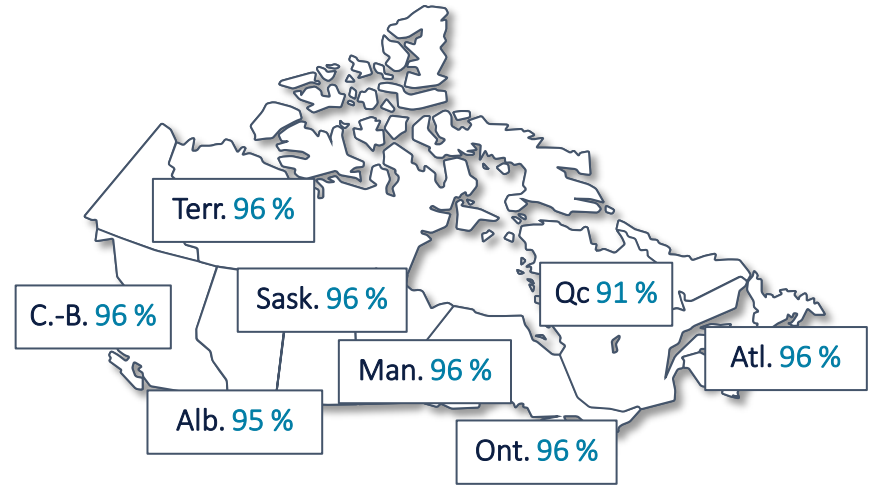
L'échantillon comprenait **103** étudiants, **281** résidents, **4 117** médecins en exercice et **521** médecins retraités.

Appui au permis d'exercice national



Q17. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec la création d'un permis national qui autoriserait l'exercice de la médecine dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada sans avoir à obtenir un autre permis ni à payer de droits supplémentaires? Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 5022).

Appui au permis d'exercice national

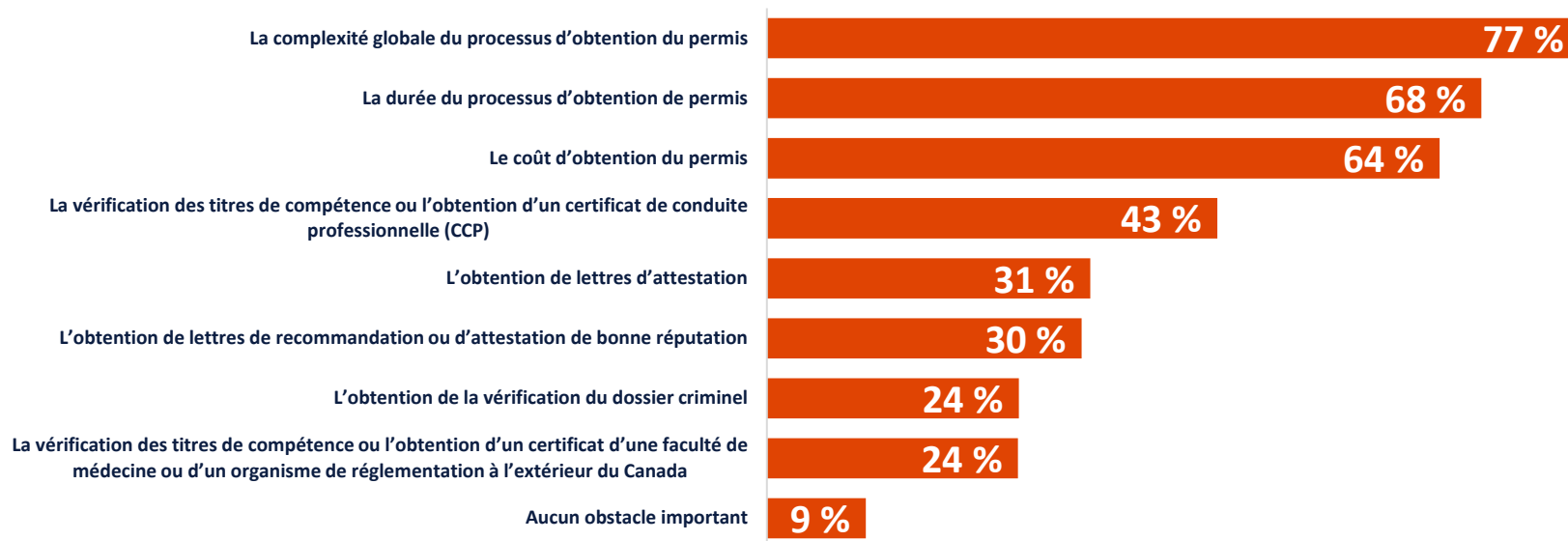


Plus de 9 répondants sur 10 (95 %) ont indiqué qu'ils étaient très favorables (87 %) ou plutôt favorables (8 %) à la création d'un permis d'exercice national.

Toutes les régions affichent un haut niveau d'appui.

Obstacles à la demande d'un autre permis d'exercice

Personnes (en %) ayant sélectionné chaque énoncé comme un obstacle à la demande d'un permis d'exercice dans une autre province ou un autre territoire



Q16. Quels facteurs ont représenté ou pourraient représenter des obstacles importants dans le processus de demande de permis d'exercice dans une autre province ou un autre territoire? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4919). Les totaux des colonnes peuvent dépasser 100 %, car cette question permettait de donner des réponses multiples.

Obstacles à la demande d'un autre permis d'exercice

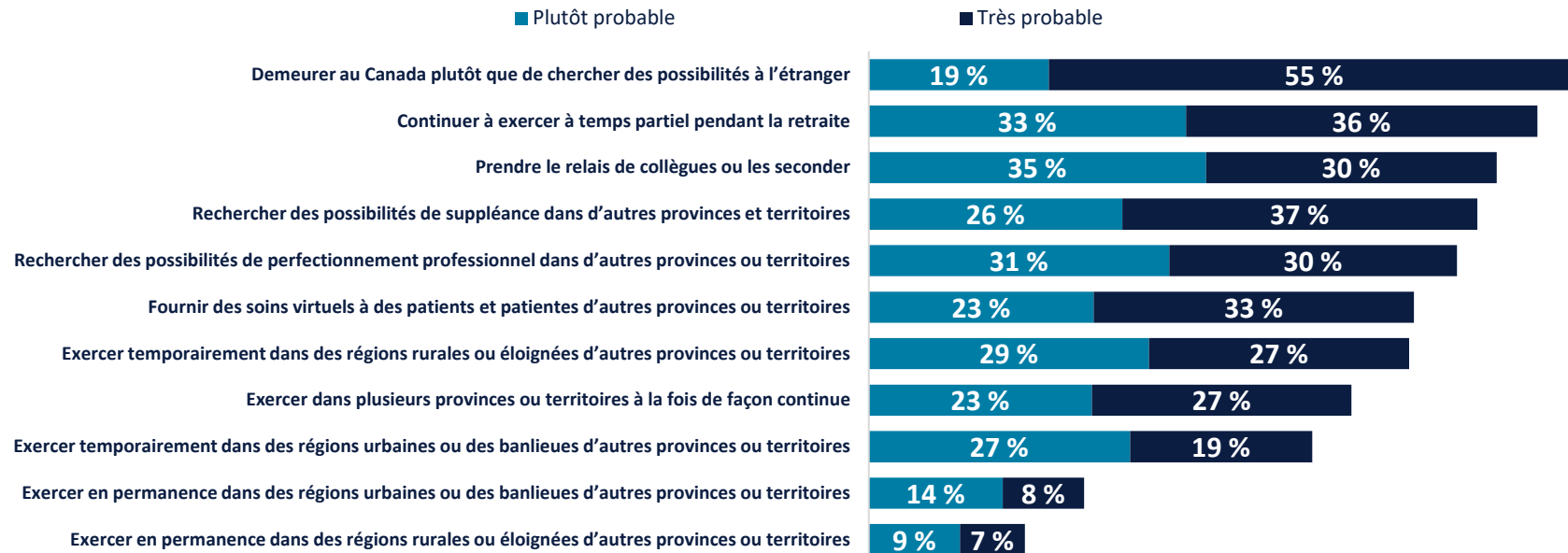
Les obstacles les plus fréquents dans le processus de demande de permis d'exercice dans une autre province ou un autre territoire sont **la complexité globale (77 %), la durée (68 %) et le coût (64 %) du processus.**

Parmi les autres obstacles, citons la vérification des titres de compétence ou l'obtention d'un certificat de conduite professionnelle (43 %), l'obtention de lettres d'attestation (31 %) et l'obtention de lettres de recommandation (30 %).

Moins d'un répondant sur dix (9 %) a indiqué qu'il n'y avait aucun obstacle important.

Répercussions du permis d'exercice national sur la pratique

Personnes (en %) ayant répondu « plutôt probable » ou « très probable »



Q18. Si un système national de permis d'exercice était mis en œuvre aujourd'hui, à quel point seriez-vous susceptible de faire ce qui suit :
Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4869 à 4890).

Répercussions du permis d'exercice national sur la pratique

Plus de 7 répondants sur 10 (74 %) ont indiqué qu'il serait plutôt probable (19 %) ou très probable (55 %) qu'ils demeurent au Canada plutôt que de chercher des possibilités à l'étranger.

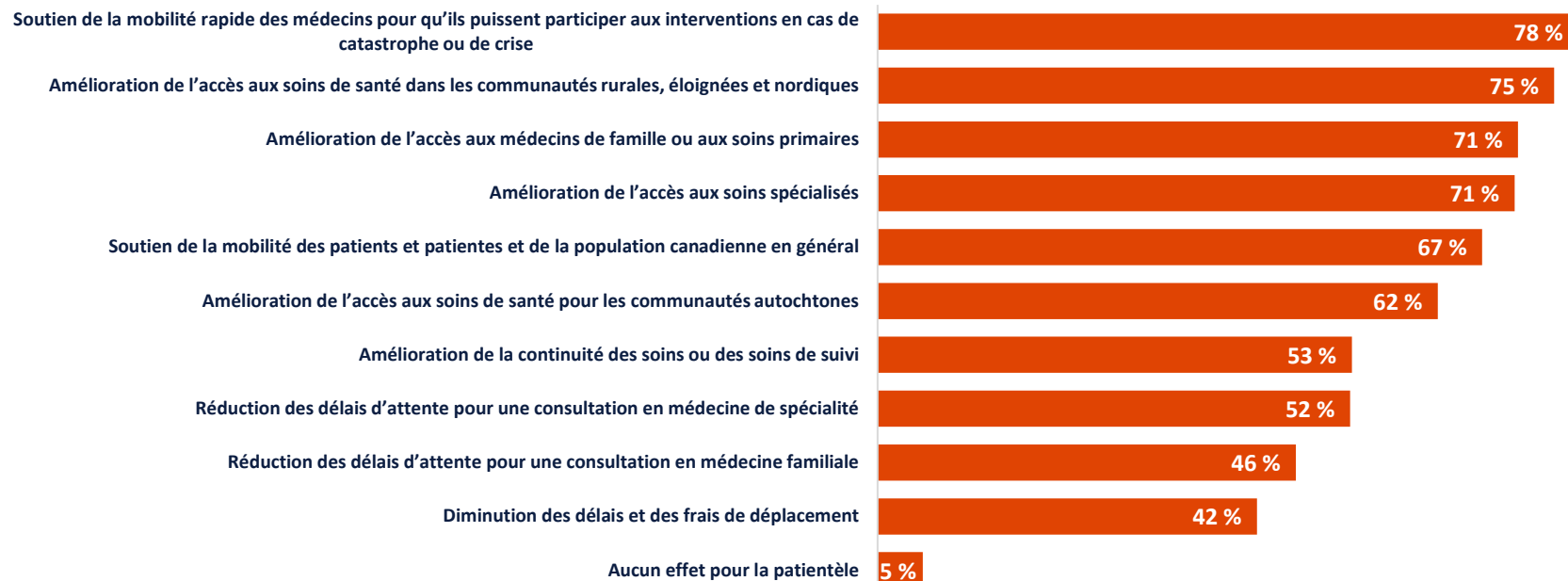
Près de 7 répondants sur 10 (69 %) ont indiqué qu'il serait plutôt probable (33 %) ou très probable (36 %) qu'ils continuent à exercer à temps partiel pendant la retraite.

Près des deux tiers (65 %) ont indiqué qu'il serait plutôt probable (35 %) ou très probable (30 %) qu'ils prennent le relais de collègues ou les secondent pendant les vacances ou les congés.

Un peu plus de 6 répondants sur 10 (63 %) ont indiqué qu'il serait plutôt probable (26 %) ou très probable (37 %) qu'ils recherchent des possibilités de suppléance dans d'autres provinces ou territoires.

Répercussions du permis d'exercice national sur les patients

Personnes (en %) ayant sélectionné chaque énoncé comme une répercussion sur la patientèle



Q22. Quelles seront les répercussions de l'instauration d'un permis d'exercice national sur les patients? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4841). Les totaux des colonnes peuvent dépasser 100 %, car cette question permettait de donner des réponses multiples.

Répercussions du permis d'exercice national sur les patients

Près de 8 répondants sur 10 (78 %) ont indiqué que le permis d'exercice national favoriserait la mobilité rapide des médecins pour qu'ils puissent participer aux interventions en cas de catastrophe ou de crise.

Plus de 7 répondants sur 10 ont indiqué qu'il améliorerait l'accès aux soins de santé dans les communautés rurales, éloignées et nordiques (75 %), l'accès aux médecins de famille ou aux soins primaires (71 %) et l'accès aux soins spécialisés (70 %).

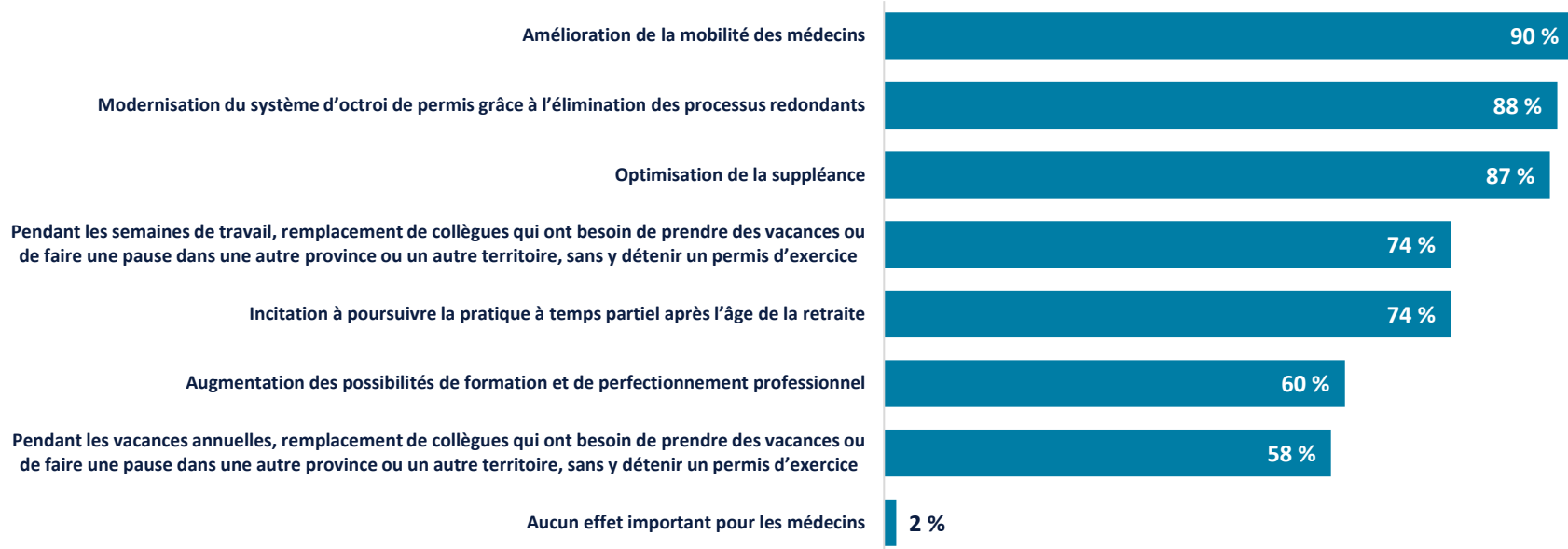
Près de 7 répondants sur 10 (67 %) ont indiqué que le permis d'exercice national favoriserait la mobilité des patients.

Seuls 5 % ont indiqué que le permis national n'aurait aucun effet important pour les patients.



Répercussions du permis d'exercice national sur les médecins

Personnes (en %) ayant sélectionné chaque énoncé comme une répercussion sur les médecins



Q23. Quelles seront les répercussions de l'instauration d'un permis d'exercice national sur les médecins? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4837). Les totaux des colonnes peuvent dépasser 100 %, car cette question permettait de donner des réponses multiples.

Répercussions du permis d'exercice national sur les médecins

Neuf répondants sur dix ont indiqué que le permis d'exercice national améliorerait la mobilité des médecins.

Près de 9 répondants sur 10 ont indiqué qu'il moderniserait le système d'octroi de permis en éliminant les processus redondants (88 %) et en optimisant la suppléance (87 %).

Plus de 7 répondants sur 10 ont indiqué qu'il faciliterait le remplacement de collègues dans une autre province ou un autre territoire (74 %) et la pratique à temps partiel après l'âge de la retraite (74 %).

Seulement 2 % ont indiqué que le permis d'exercice national n'aurait aucune répercussion sur les médecins.



Répercussions du permis d'exercice national sur le système de santé

Personnes (en %) ayant sélectionné chaque énoncé comme une répercussion sur le système de santé



Q24. Quelles seront les répercussions de l'instauration d'un permis d'exercice national sur le système de santé? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.
Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4784). Les totaux des colonnes peuvent dépasser 100 %, car cette question permettait de donner des réponses multiples.

Répercussions du permis d'exercice national sur le système de santé

Près des trois quarts des répondants ont indiqué que le permis d'exercice national permettrait d'optimiser la prestation transfrontalière des soins de santé virtuels (74 %) et améliorerait l'attrait du Canada comme endroit où s'établir pour les titulaires de diplômes internationaux en médecine (73 %).

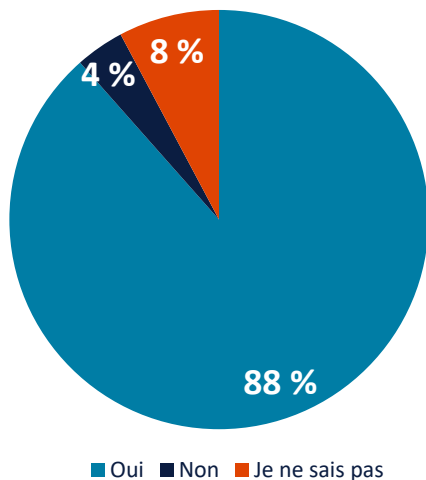
Près de 7 répondants sur 10 ont indiqué qu'il réduirait les iniquités régionales dans la prestation des soins (69 %).

Plus de la moitié ont indiqué qu'il contribuerait à la prestation de soins davantage adaptés des points de vue de la culture et de la langue (54 %).

Seuls 3 % ont indiqué qu'il n'aurait aucun effet sur le système de santé, et 4 % qu'il détériorerait les normes de soins.

Lois provinciales en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national

Personnes (en %) estimant que les parlementaires provinciaux et territoriaux devraient adopter des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national

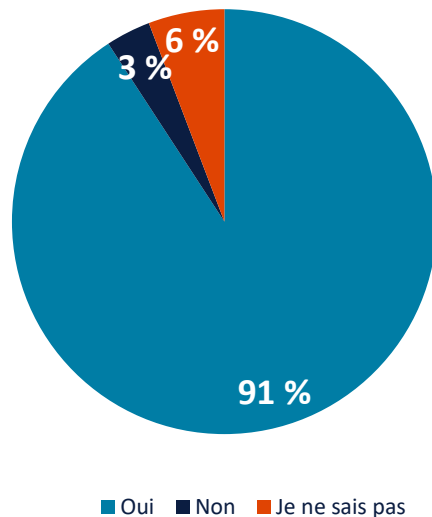


Près de 9 répondants sur 10 (88 %) ont indiqué que les parlementaires provinciaux et territoriaux devraient s'attaquer à la crise dans le système des soins de santé en adoptant des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national.

Moins d'un répondant sur dix était incertain (8 %) et très peu (4 %) ont indiqué que les parlementaires provinciaux et territoriaux ne devraient pas s'attaquer à la crise dans le système des soins de santé en adoptant des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national.

Adoption de lois habilitantes par le gouvernement fédéral en faveur d'un permis d'exercice régional ou national

Personnes (en %) qui pensent que le gouvernement fédéral devrait permettre aux provinces et aux territoires d'adopter des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national



Plus de 9 répondants sur 10 (91 %) ont indiqué que le gouvernement fédéral devrait permettre aux gouvernements provinciaux/territoriaux d'adopter des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national.

Moins d'un répondant sur dix était incertain (6 %), et très peu (3 %) ont indiqué que le gouvernement fédéral ne devrait pas permettre aux gouvernements provinciaux/territoriaux d'adopter des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national.

Q20. Le gouvernement fédéral devrait-il permettre aux gouvernements provinciaux ou territoriaux d'adopter des lois en faveur de l'octroi d'un permis d'exercice régional ou national? Comprend les étudiants, les résidents et les médecins en exercice/retraités (N = 4925).

**ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE**



**CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION**